

PROVENCE / ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



VAR

Tél. 04 91 57 75 39
toulonpub@lamarseillaise.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur
 Ville de Cavalaire sur Mer (83), Maude DI CARMINE - MATHIEU, Place Benjamin Gaillard, 83240 Cavalaire sur Mer, FRANCE.
 Tel : +33 494004825. E-mail : acheteur.public@cavalaire.fr.
Adresse(s) internet
 Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur
 Services généraux des administrations publiques.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

Description du marché
Objet du marché Fourniture et déploiement des services de télécommunications pour la commune de Cavalaire-sur-Mer
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) 64200000

Caractéristiques principales
Type de marché Services : Services de télécommunications
Type de procédure Procédure adaptée
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : non
Des variantes seront prises en considération : oui
Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Division en lots : oui
Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.
Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) 01 janvier 2022
Durée du marché ou délai d'exécution Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai
Date limite de réception des offres ou des demandes de participation Vendredi 03 décembre 2021 - 12:00
Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Informations sur l'accord cadre
 Accord-cadre avec un seul opérateur.
Durée de l'accord-cadre : Durée en année(s) : 2

Conditions relatives au marché
Cautionnement et garanties exigés : Cf Règlement de consultation (RC)

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Cf RC
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Cf RC
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française Français.
Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions de participation
Critères de sélection des candidatures : Cf RC
Situation juridique - références requises : Cf RC
Capacité économique et financière Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Cf RC
Capacité technique Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Cf RC

Conditions propres aux marchés de services
La prestation est réservée à une profession particulière : non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour

les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise (document à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Si l'appui, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine.

qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif : Un exemple de prestation similaire réalisées par le candidat dans les 3 dernières années, et références clients y afférentes

Critères d'attribution
 Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif). **Une enchère électronique sera effectuée : non**

Autres renseignements
Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

Informations sur les lots

LOT N° 1 : Fourniture d'abonnements internet y compris la fibre optique et de téléphonie fixe

Description succincte : Fourniture d'abonnements internet y compris la fibre optique et de téléphonie fixe

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 64200000

Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

LOT N° 2 : Téléphonie mobile de la ville de Cavalaire-sur-Mer

Description succincte : Téléphonie mobile de la ville de Cavalaire-sur-Mer

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 64200000

Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

LOT N° 3 : La gestion de réseau sans fil public de la ville de Cavalaire-sur-Mer

Description succincte : La gestion de réseau sans fil public de la ville de Cavalaire-sur-Mer

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 64200000

Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Date d'envoi du présent avis 08 novembre 2021

202101842



Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial Bureau de l'environnement et du développement durable

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AVEC UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE

Par arrêté du 27 octobre 2021, sur demande du Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM), le Préfet du Var a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique avec une enquête parcellaire conjointe nécessaires à la mise en conformité réglementaire de l'exploitation de la source Saint Antoine sise sur le territoire de la commune de Toulon. Les communes concernées par ces enquêtes sont Toulon et le Revest-les-Eaux.

Ces enquêtes sont préalables aux décisions suivantes : la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation d'eau en vue de la consommation humaine ; la déclaration d'utilité publique relative à l'ins-tauration des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée, valant servitudes d'utilité publique pour les périmètres de protection rapprochée et éloignée, sur les territoires des communes de Toulon et du Revest-les-Eaux ; la déclaration d'utilité publique du périmètre de protection immédiate en vue de l'expropriation avec cessibilité des biens au profit de MTPM ; l'autorisation de prélever l'eau au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement ; l'autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine.

Le responsable (pétitionnaire) du projet est MTPM, DGST – Territoires et proximité, Hôtel de la Métropole, 107, boulevard Henri Fabre, CS 30536, 83041 Toulon cedex 9

Le commissaire enquêteur est M. Bertrand NICOLAS. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption des enquêtes.
 Communes lieux des enquêtes : Toulon, Le Revest-les-Eaux. **Siège des enquêtes : Toulon.**

Les enquêtes se tiendront du lundi 29 novembre 2021 au vendredi 17 décembre 2021 inclus, soit 19 jours consécutifs (samedis, dimanches et jours fériés étant toutefois exceptés).

Pendant la durée des enquêtes, le dossier complet, comprenant, notamment, un volet sanitaire, un volet environnemental incluant la décision d'examen au cas par cas, un volet parcellaire portant sur les servitudes, un volet code de l'expropriation ainsi que le rapport de la direction départementale des territoires et de la mer du Var et une notice explicative de la délégation départementale du Var de l'agence régionale de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, est consultable : - sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr> (icône enquêtes publiques en bas de la page d'accueil / rubrique enquêtes publiques en cours hors ICPE).

- sur support papier, dans chaque lieu des enquêtes. Le public, les propriétaires et les tiers intéressés pourront consigner leurs observations et propositions directement sur un registre d'enquête publique

unique ou un registre parcellaire dédié à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, aux jours et heures ci-après :

Lieux des enquêtes	Jours	Heures
Mairie de Toulon Avenue de la République 83056 Toulon cedex	Du lundi au vendredi	9h à 12h 14h à 16h30
Mairie du Revest-les-Eaux Place Jean Jaurès 83200 Le Revest-les-Eaux	Du lundi au vendredi	8h30 à 12h 13h30 à 17h30

- sur un poste informatique dans chaque lieu d'enquêtes aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'accueil de la Préfecture du Var pendant la durée des enquêtes.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège des enquêtes. Elles sont annexées à l'un des registres du siège des enquêtes.

Les observations et propositions pourront être formulées par courriel, transmis au commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante :

sourcesaintantoine@administrations83.net

Ces courriels seront consultables par le public, dans les meilleurs délais, sur le site internet :

<http://www.var.gouv.fr/mise-en-conformite-du-captage-de-la-source-saint-a10288.html>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux des enquêtes, aux jours et heures indiqués ci-après :

Permanences du commissaire enquêteur		
Lieux	Jours	Heures
Mairie de Toulon Avenue de la République 83056 Toulon cedex	Lundi 29 novembre 2021	9h à 12h
	Jeudi 2 décembre 2021	14h à 16h30
	Mercredi 8 décembre 2021	9h à 12h
Mairie du Revest-les-Eaux Place Jean Jaurès 83200 Le Revest-les-Eaux	Vendredi 17 décembre 2021	14h à 16h30
	Lundi 29 novembre 2021	14h à 17h
	Jeudi 9 décembre 2021	14h à 17h
	Mardi 14 décembre 2021	9h à 12h
	Vendredi 17 décembre 2021	9h à 12h

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dans chacune des mairies concernées, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture du Var et sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>, à réception et pendant un an à compter de la clôture des enquêtes.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire en écrivant : soit au responsable du projet ; soit à l'adresse courriel suivante : lsannier@metropletpm.fr.

202101872